

Conseil du Département de Master Science de l'ingénieur

Compte rendu de la réunion du mercredi 6 juillet 2016

Présents :

Membres du Conseil : Kévin Bailly, Sabria Belhadj-Tahar, Sophie Dartois, Bruno Gas, Olivier Meyer, François Ollivier, Régis Wunenburger.

Invités :

Catherine Achard, Sylvain Argentieri, Muriel Darces, Teixeira Maria José Barbosa, Marc Hélier, Raoudha Ben Slimane, Aurélie Gensbittel, Patricia Germe, Florence Giangrande, Hamid Kokabi.

Excusés :

Olivier Adam, Pascale Antoine, Kévin Bailly, Denis Côte, Julie Desnoyelle, Hélène Dumontet, Thierry Ditchi, Nathalie Drach-Temam, José-Marie Fullana, Georges Gerolymos, Philippe Guibert, Stéphane Holé, Régis Marchiano, Vincent Pelissier, Véronique Perdereau, Denis Poulain, Hélène Roussel, Gérard Sou

Ouverture de la séance à 10h45

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du CR du CD du 16 décembre 2016
- Point sur les inscriptions en Master, bilan Candyweb
- La sélection en M1/M2
- Résultats de l'enquête d'insertion BVA, promotion 2013
- Evolutions pédagogiques du master et accréditation
- Auto-évaluation et PSAQ
- Actions du Conseil de Perfectionnement
- Présentation du stage entrepreneuriat
- Présentation de l'association du Master SPI-UPMC

- Insertion professionnelle et séminaire OIP
- Organisation du master SPI
- Budget et dotation 2016
- Questions diverses

I. Approbation du compte-rendu du conseil de département du 16 décembre 2016

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II. Point sur les inscriptions en Master, bilan Candyweb

François Ollivier présente le bilan des candidatures reçues à ce jour et souligne qu'il reste beaucoup de dossiers en attente de réception de la L3 et du M1. Un bilan définitif pourra être établi au mois de septembre.

Le Master a mis en place cette année le nouvel outil de candidature Candyweb, utilisé depuis de nombreuses années par le Master Informatique. Des dysfonctionnements ont été rencontrés, avec notamment des problèmes d'accès pour certains enseignants. La surcharge de travail de la personne en charge du système ne nous a pas permis de pallier aux problèmes rencontrés.

Cette procédure sera néanmoins reprise l'an prochain, avec suffisamment de temps pour résoudre les problèmes rencontrés cette année.

Muriel Darces demande si cette procédure est généralisée à l'UPMC.

François Ollivier indique qu'il s'agit d'une volonté du Master de dématérialiser les dossiers, afin de faciliter leur étude par les responsables de parcours et leur suivi par les secrétariats. Une réflexion sera également engagée sur la dématérialisation des conventions de stage.

III. La sélection en M1/M2

François Ollivier informe les responsables de parcours que les candidatures en provenance des Licences EEA et Mécanique doivent obligatoirement être acceptées en M1. En cas de refus des deux premiers choix, l'étudiant se verra inscrit d'office dans son premier choix.

Catherine Achard demande si les étudiants sont au fait de ces admissions automatique, et s'il est possible de les dissuader de rejoindre le Master en cas par exemple de compensation annuelle de la L3.

François Ollivier indique qu'il est préférable dans ce cas de discuter avec les étudiants et de leur donner

un avis de réserve.

Bruno Gas propose de convoquer ces étudiants et d'envisager avec eux la mise en place de contrats partiels.

Bruno Gas rappelle la procédure d'admission en master telle que précisée par l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master. L'avis du Conseil d'Etat rendu le 10 février 2016 précise qu'en l'absence de liste fixée par décret, aucune sélection ne peut être mise en place en M1 et en M2. Cette liste est sortie depuis par le décret du 25 mai 2016 et le master SPI figure dans cette liste.

L'UPMC demande de garantir une place à tout étudiant interne à l'établissement.

Aurélie Gensbittel demande s'il existe des préconisations sur les majeures-mineures pour l'entrée en M1. Marc Hélier (responsable du Directoire des formations et de l'insertion professionnelle) indique qu'il est du ressort des responsables de parcours de définir les mineures qui peuvent donner accès à leur formation.

IV. Résultats de l'enquête d'insertion BVA, promotion 2013

Aurélie Gensbittel présente les chiffres de l'enquête effectuée sur la promotion 2013, et précise que les résultats sont sensiblement variables d'une spécialité à l'autre et d'une année à l'autre.

Aurélie fait part de deux remarques :

- bien que le nombre de réponses obtenues soit plutôt satisfaisant, un travail est à effectuer pour augmenter la participation des diplômés à l'enquête.
- Il existe une incertitude quant à la place des doctorants entre les « CDD » et les « autres contrats » (voir la diapositive 16 de la présentation).

Bruno Gas remarque que le taux d'insertion des étudiants est globalement très positif et qu'il s'agit donc plus de travailler sur la qualité de l'insertion que sur le taux d'insertion. En attestent les résultats de la rubrique « regard sur l'emploi occupé » et de l'adéquation « emploi/formation ».

Aurélie rappelle son départ de la responsabilité OIP du Master du fait de ses nouvelles responsabilités au sein du CMI Elec, et qu'un appel à candidat est toujours en cours.

V. Evolutions pédagogiques du master et accréditation

Bruno Gas annonce :

- l'arrivée de Ludovic Saint-Bauzel en tant que responsable de la thématique « Systèmes Mécatroniques pour la réhabilitation (SMR) » du parcours « Ingénierie pour la santé (IPS) », en

remplacement de Viviane Pasqui ;

- La labellisation MEDICEN du parcours IPS.

Muriel Darces vient présenter le rapprochement des Master SPI et Informatique, en M1, dans le cadre de leurs parcours respectifs « Systèmes communicants (SYSCOM)» et « Systèmes Electroniques et Systèmes Informatiques (SESI) ». L'objectif à terme est de proposer aux étudiants un parcours commun aux deux Master en M1/M2.

Bruno Gas présente l'objectif de la nouvelle Présidence de porter l'effort sur l'internationalisation des formations de l'UPMC en l'intégrant dans le cahier des charges des départements de formation (coopération / convention inter-établissements, augmentation du nombre de formations proposées en anglais, etc.). Ce thème important sera porté à l'ordre du jour de la prochaine réunion d'EFU.

Concernant l'accréditation (anciennement « habilitation »), Marc Hélier précise que le dossier à constituer sera moins conséquent avec un maximum de 20 pages (à remettre début 2018), et indique les premiers éléments connus du processus. Plus de détails seront donnés très rapidement par la vice-présidence.

VI. Auto-évaluation et PSAQ

Sylvain Argentieri, responsable de l'auto-évaluation, présente le PSAQ (Plan Stratégique d'Amélioration de la Qualité) qui propose de mettre en œuvre l'évaluation des formations du Master, en coopération avec le *bureau accréditation/évaluation*. Les questionnaires seront élaborés avec le concours de l'EFU en septembre 2016 pour le M1 et en 2017 pour le M2.

Le PSAQ sera amené à évoluer tous les ans. Il sera soumis une fois au vote, lors du prochain Conseil de Département.

Jean-Luc Zarader conseil d'éviter la multiplication des évaluations (il en existe déjà en M1) et souligne la difficulté d'obtenir des réponses des étudiants. Sylvain Argentieri remarque que l'évaluation existante en M1 est maintenue et que le système de sondage mis en place par l'université incorpore un système d'envoi automatique de mails pour inciter les étudiants à participer à l'enquête.

VII. Actions du Conseil de Perfectionnement

Bruno Gas présente l'action mis en place par le conseil de perfectionnement : la constitution d'un groupe de travail portant sur l'ingénierie système. Le groupe a conclu sur la recommandation d'introduire une sensibilisation aux métiers d'ingénieur et architecte système au sein des cursus, plutôt que d'ouvrir des unités d'enseignement à part entière. Cette sensibilisation débutera dès le mois de septembre 2016 dans le cadre de l'UE « Projet intégratif (5AI10 et 5AK02) » qui fait intervenir 5 parcours du master. La

prochaine réunion du groupe de travail visera à définir une liste de compétences.

VIII. Présentation du stage entrepreneuriat

Catherine Achard présente la nouvelle possibilité donnée aux étudiants d'effectuer leur stage de M2 sous le statut national d'étudiant-entrepreneur. Ce statut permet au futur diplômé d'effectuer un travail sur son projet entrepreneurial jusqu'à la création de son entreprise. Le dossier doit être déposé en début d'année. Un rendez-vous bimestriel a lieu entre l'étudiant et un référent « mentor » désigné (personnel de Paris 4). Le sujet n'est pas obligatoirement en lien fort avec la formation suivie car le stage vise le montage de l'entreprise. Le responsable de parcours n'est pas consulté pour la recevabilité du projet. Aurélie Gensbittel précise que le module entrepreneuriat se fait en liaison avec le dispositif « Pepite Paris Centre » (<http://www.sorbonne-universites.fr/actions/vie-de-campus/insertion-professionnelle-entrepreneuriat/entrepreneuriat-etudiant-le-pole-pepite-paris-centre/creer-son-entreprise.html>).

IX. Présentation de l'association du Master SPI-UPMC

L'association du Master SPI-UPMC est à présent créée (statuts rédigés et déposés). Son président est Mija Frossard. Bruno Gas et François Ollivier se félicitent de cette action qui va permettre aux étudiants du master de se fédérer et de constituer un « réseau des anciens » efficace.

L'association débutera son activité « évènementiel » le 18 octobre 2016 par une conférence de Jean-Marc Jancovici, ingénieur conseil en énergie et climat, chef d'entreprise et chroniqueur.

X. Insertion professionnelle et séminaire OIP

Le séminaire annuel d'orientation et d'insertion professionnelle du master SPI est lancé sous la forme d'un stage de 5 jours qui se tiendra à Banyuls pour l'année 2016-2017. Il sera proposé aux 50 à 60 étudiants des orientations IRSI (M1), SMAR (M1) et SysCom (M2). Financé sur la TAP 2016 du master et sur un appel à candidature pour bénéficier d'une part des fonds libres de la TAP gérés par le FAFIEC (Syntec numérique), son budget prévisionnel est de 15 000€. Le séminaire aura vocation à s'étendre aux étudiants d'autres parcours les années suivantes (voir le projet pédagogique en document joint).

XI. Organisation du master SPI (organigramme)

Bruno Gas et François Ollivier présentent l'organigramme et l'organisation du master pour l'année 2016-2017 (voir les transparents de présentation en document joint).

XII. Budget et dotation 2016

Bruno Gas présente le budget prévisionnel du master. La dotation initiale 2016 est de 138 000€ dont 80% ont été installés en janvier 2016, soit 110 400€. Au mois de juillet 2016 des crédits complémentaires ont été installés à hauteur de 16% du budget initial, soit 22 080€. Ces montants portent la dotation (certainement définitive) du master SPI pour l'année 2016 à 132 480€.

Bruno Gas fait part d'un nouveau système d'installation de la TAP proposé par la présidence : 80% de la moyenne des 3 dernières années, dans la limite du montant collecté l'année précédente, seront crédités dès le mois de janvier. Ce système permettra une meilleure gestion prévisionnelle des fonds de la TAP par les départements.

Cette mesure est appliquée dès le mois de juillet pour l'année 2016. Le département se voit donc doté d'une TAP minimum de 14 491€, ce qui porte le budget 2016 à 146 971€.

Au mois de juillet 2016, les dépenses s'élevaient à 77 854€. Les demandes d'investissement pédagogique seront lancées auprès des responsables de parcours dès le début du mois de septembre 2016.

XIII. Questions diverses

Néant

La séance est levée à 13h.

Pièces jointes

- La présentation de la réunion du conseil de département
- Le projet pédagogique du séminaire OIP 2016-2017
- Le CR de la réunion du groupe de travail du conseil de perfectionnement du 16/02/2016